

M

Vivre à Mouthiers-sur-Boëme

N° 172
Octobre
1998

BULLETIN

d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal	p 2
Gros Plan	p 3
Parlons-en	p 3
Intercommunalité	p 3
Rencontre	p 4
Centre Social & MJC Infos .	p 5
Vie Associative	p 6
Vie Associative	p 7
Etat Civil	p 8

Mise en page et conception :
J. Roos

Centre Social Charente Boëme Charraud

Impression :
Composervices Angoulême
RC 86 B 0280



Les fleurs, après l'effort. (Photo Alain PORTE)

LE MOT DU MAIRE

• RENOVATION IMMEUBLE MAIRIE

Vous avez pu constater la mise en place du chantier pour l'immeuble de la future mairie. Les travaux eux-mêmes doivent débuter dans les tout prochains jours, avec une fin prévue au printemps 1999.

Pour ceux qui n'auraient pas lu le récent article de presse traitant de ce projet, nous sommes en mesure de vous donner les chiffres précis concernant celui-ci :

- coût global hors mobilier.....	2 807 067 F
- subvention d'Etat (dotation globale d'équipement).....	664 564 F
- subvention du Département.....	120 000 F (schéma départemental de revitalisation du monde rural et de son bâti)
- demande de subvention à la Région.....	150 000 F (action soutien à l'investissement public local)
- emprunt bancaire	1 500 000 F
- auto financement	372 503 F

La commission d'appel d'offres a été ravie, lors de l'ouverture des plis, de pouvoir retenir les propositions de plusieurs entreprises locales (commune ou communes voisines).

Certains élus vont se réunir très prochainement en commission de réflexion sur le devenir des locaux de la mairie actuelle après le déménagement.

• LOGEMENTS SOCIAUX

Nous avons rencontré très récemment le directeur des H.L.M. départementaux de la CHARENTE pour réétudier le projet de construction des logements sociaux à "la Chauvetière". Un premier projet de 8 pavillons était prévu en bordure de la voie desservant actuellement le foyer de personnes âgées.

Il a semblé plus judicieux à l'équipe d'élus d'intervenir auprès du Maître d'œuvre afin de revoir le dossier pour envisager des constructions autour d'une voirie et de réseaux spécifiques à cette nouvelle urbanisation.

Cette situation risque de retarder quelque peu les constructions, mais permettra un projet d'ensemble plus cohérent..

Cécile FORGERON

LE CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 10 septembre 1998

I. ACHAT LAVOIR

Le Conseil Municipal décide l'acquisition d'un lavoir et du terrain y attenant pour la somme de 5 500 F.

II. CONVENTION BUS

La convention à passer entre la Commune et les associations utilisatrices des bus communaux sera complétée, notamment par un article précisant que, en cas d'accident nécessitant des réparations, le montant de la franchise sera à la charge de ces associations. De plus, il sera demandé que les chauffeurs désignés pour la conduite du minibus 9 places, soient titulaire de leur permis de conduire depuis plus de deux ans.

III. ACTIONS PRÉVENTION ROUTIERE

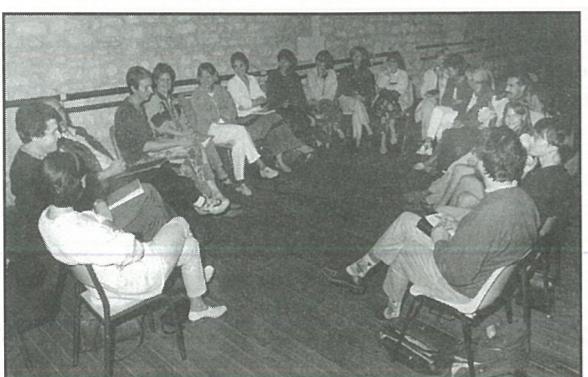
M. Carrier est chargé du suivi du dossier "prévention routière" en ce qui concerne les animations proposées auprès des élèves.

IV. CONCESSION FLAMME D'OBLITÉRATION

Le Conseil Municipal décide de renouveler la convention liant La Poste et la Commune pour la concession de la flamme d'oblitération.



Rentrée pour les petits de la maternelle...



...pour les parents d'élèves ...

V. FOUR À PAIN DU PETIT GUILLON

Le Conseil Municipal approuve le projet de réhabilitation du four du Petit Guillon présenté par M. Vallat. Le devis concernant ce projet ne pourra être établi qu'après propositions du Syndicat Départemental d'Electricité pour la partie éclairage et du paysagiste pour la partie plantations.

VIII. CROIX DU CIMETIÈRE

Le Conseil Municipal accepte le devis d'un montant de 6 736,17 F concernant la réfection de la croix du cimetière.

IX. FINANCEMENT TRAVAUX MAIRIE

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune bénéficie :

- d'une subvention du Conseil général d'un montant de 120 000 F
- d'une subvention de l'Etat d'un montant de 664 564,57 F

Elle précise que la commune peut prétendre à une subvention de la Région pour un montant de 150 000 F.

Le Conseil Municipal décide de contracter un prêt de 1 500 000 F auprès du Crédit Agricole.

X. LOTISSEMENT DES AGRIERS

Suite à la demande d'un des habitants du lotissement des Agriers, le Conseil Municipal, après avis de la Commission communale des travaux, émet un avis favorable à la vente d'une partie de l'espace vert (environ 200 m²) jouxtant sa propriété, après accomplissement des formalités administratives.

XI. FUTURE MAIRIE

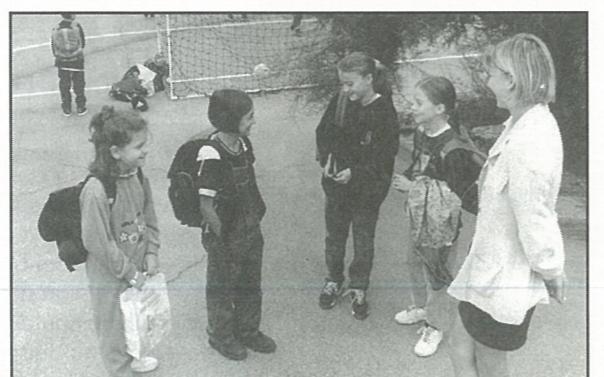
Suite à l'appel d'offres, le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer les ordres de service pour les entreprises retenues.

XII. DESTINATION DES LOCAUX DE LA MAIRIE ACTUELLE

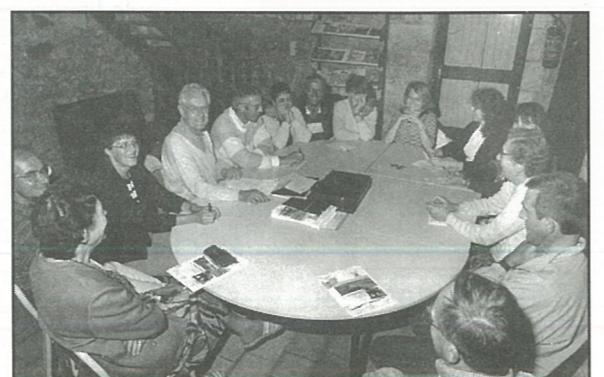
La commission de réflexion se réunira le 30 septembre prochain.

XIII. RENÉGOCIATION PRÊT

Le Conseil Municipal décide de reporter à l'année prochaine la renégociation d'un prêt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, le temps imparti pour le préavis étant trop court.



... les plus grands de l'école élémentaire ...



... et pour Sentiers de Boème.

GROS PLAN :

La flamme annonce de Mouthiers

Cela fait 10 ans sur chaque enveloppe qui part de Mouthiers se voit apposée une oblitération particulière. Cette flamme-annonce rectangulaire apposée dans la zone réservée à l'affranchissement comprend un dessin reprenant la frise de la Chaire à Calvin. Et pour que cela soit plus clair encore, le nom de ce site, ainsi que la présence des châteaux et des tourbières sont indiqués en toutes lettres sous le nom de notre commune. La réalisation de cette flamme fait l'objet d'une convention avec la Poste. Celle-ci prévoit un remboursement, par la commune, des frais occasionnés par la mise en oeuvre de cette prestation, soit 1823 F pour 2 ans. ■



L'accueil des nouveaux habitants (photo Alain PORTE)

PARLONS-EN...

Quel bonheur d'entendre les nouveaux habitants de Mouthiers dire à ceux qui les accueillent (élus municipaux et responsables associatifs) tout le plaisir qu'ils ont de venir habiter à Mouthiers. Certains le voulaient depuis longtemps, d'autres avaient découvert la commune par la fenêtre d'un TGV. Personne n'est arrivé par hasard, tous par volonté.

Il y a donc des jours où quand tout ne va pas assez vite dans les projets municipaux (nouvelle mairie, déchetterie), le regard neuf de nouveaux habitants éclairent différemment nos problèmes.

Pas de raison d'être grognon. Non simplement l'envie de faire mieux.

L'automne n'a qu'à bien se tenir. ■

INTERCOMMUNALITÉ

83 des 404 communes charentaises, soit 1/5, accueillent 8 000 logements construits et gérés par l'Office d'HLM de la Charente. L'Office Public d'H.L.M. de la Charente. A Mouthiers ce sont 12 logements qui ont été réalisés par l'Office HLM Départemental 10 sous forme de maisons jumelées avec jardin, et 2 situés au dessus de la supérette. L'O.P.D.H.L.M. a été créé en 1923 à l'initiative du Conseil Général. Il a compétence sur l'ensemble du Département.

Son Conseil d'Administration est composé de :

5 représentants du Conseil Général,

5 membres désignés par le Préfet, 3 représentants de locataires, 1 représentant de la Caisse d'Allocations Familiales,"

1 représentant des organismes collecteurs du 1% logement.

Le Président est obligatoirement dans le collège des représentants de la collectivité territoriale.

Depuis le 11 juin dernier c'est Monsieur ARNAUD, sénateur-maire de Blanzac, Président de la communauté de communes du Blanzacais, du Sivom du sud-Charente, qui préside le Conseil d'Administration.

Au 31 DECEMBRE 1997, l'Office avait un effectif de 107 personnes réparties au Siège 10, Impasse d'Austerlitz à Angoulême et dans les agences décentralisées.

La politique du Conseil d'Administration de l'Office est depuis de nombreuses années, de : "privilégier une diversification géographique et cohérente", "apporter une réponse aux différentes catégories de la population (jeunes, étudiants, familles, personnes handicapées, personnes âgées, gens du voyage)", "être l'outil des collectivités locales en matière d'habitat," prendre en compte la nécessité de l'aménagement du territoire. ■

RENCONTRE avec Jean-Yves Le Turdu

Jean-Yves Le Turdu est le plus jeune conseiller municipal. Il a emménagé dans la commune en 91, pas tout à fait par hasard. Il savait le cadre de vie de Mouthiers agréable, que ce soit en richesses naturelles, ou en services proposés (MJC, centre de loisirs, école...). Cela le changeait après 5 ans passés dans un chef-lieu de canton voisin "où personne ne se disait bonjour".

Comment vous êtes-vous intégré ?

Comme beaucoup de jeunes parents, en participant au Conseil local de parents d'élèves. Entre les discussions et les fêtes, dont les lotos, nous avons tissé un réseau d'amis.

C'est aussi par le Conseil local que j'ai participé à la création de la Caisse des Ecoles. Ici, les élus locaux comprennent mieux les attentes des parents pour améliorer les services, comme le transport scolaire. On découvre aussi les lenteurs de l'administration, qui freine, même lorsqu'on propose un meilleur service à moindre coût.

A la MJC, j'ai participé activement au développement d'activités sociales : le centre de formation, le centre de loisirs... Je suis d'ailleurs très heureux aujourd'hui de notre nouveau Centre Social. Bénévoles et salariés formons une équipe très soudée, alors que nous ne nous connaissons pas il y a peu. L'échelon intercommunal donne plus d'ampleur à des actions diverses, notamment le carnaval, ou les ateliers de lien social, plus discrets, mais si utiles.

Face à la crise et à l'individualisme, le Centre Social propose des réponses solidaires.

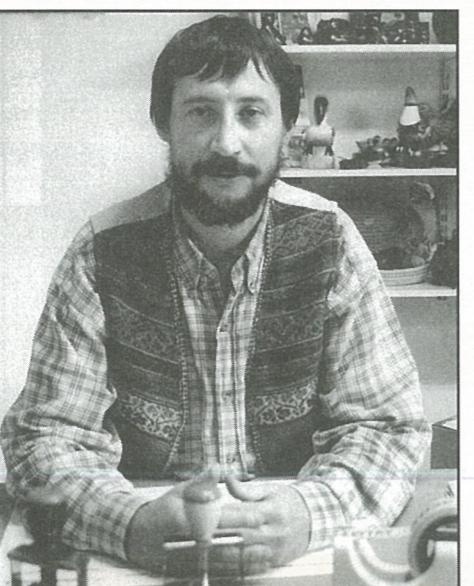
Qu'est-ce qui vous pousse à agir ?

"S'il n'y a pas de problèmes, il n'y a que des solutions", m'a dit un paysan du Pérou, en pleine guerre. Cette parole ne vient pas d'un "expert", et elle montre l'universalité de nos situations.

Alors, quand certains opposent "s'occuper des problèmes là-bas, quand il y a tant à faire ici", j'imagine les complémentarités. Nous avons tant à échanger. La semaine dernière, des amis du Pérou me parlaient de leurs problèmes d'ordures ménagères, d'accès à l'eau potable, d'évacuation des eaux usées. Ne sont ce pas aussi nos préoccupations ? Aujourd'hui, le cognac et le porc sont soumis à une crise dramatique. Depuis

longtemps, on est content d'acheter du café ou des tee-shirts à bas prix, sans se soucier des conditions de vie des producteurs. Les solutions des uns peuvent aider les autres à apporter des réponses humaines adaptées.

Je crois vraiment qu'on peut développer une mondialisation de la solidarité. Dans ma pratique professionnelle, je suis engagé sur plusieurs années avec mes fournisseurs, pour des quantités et des tarifs planchers, qui leur permettent de vivre plus décemment. Cette notion de commerce équitable est une alternative crédible pour la plupart des échanges économiques.



Oui mais, ici, ça crée combien d'emplois ?

5 en France, dont 3 à Mouthiers.

Au sein du Conseil Municipal, vous êtes membre des commissions impôts, cadre de vie, fleurissement, et finances. Comment voyez-vous votre rôle ?

A la commission impôts, on constate l'évolution de notre commune. Mouthiers attire toujours. Entre autres, par sa vie associative, que la commission cadre de

vie essaie de soutenir. La commission fleurissement est l'occasion de se réjouir de voir combien les habitants s'attachent à montrer une image toujours plus belle de la commune.

La commission finances traduit en chiffres la volonté d'améliorer les services communaux. Mais la tâche est de plus en plus complexe. La population souhaite des services sociaux variés et onéreux, comme une amélioration des transports publics. Sans compter que des investissements importants et non visibles sont indispensables dans les prochaines années, notamment pour l'eau. D'ailleurs, je suis préoccupé par notre société, qui demande "toujours plus", et pas assez "toujours mieux".

Mouthiers est un village idéal ?

Non point. Je suis très fier d'y habiter. Mais, comme beaucoup, je regrette que finalement, beaucoup de personnes vivent à l'écart de la vie associative si variée. On néglige cette démocratie de base, que d'autres nous envient.

Incroyable, aujourd'hui, le comité des fêtes cherche désespérément du sang neuf, alors que d'autres peuples font la fête à la moindre occasion, pour oublier leurs difficultés quotidiennes.

Pourtant, cette vie associative est un rempart contre l'exclusion, les extrémismes, l'intolérance, qui se développent insidieusement.

Finalement, vos activités professionnelles, associatives et d'élus local sont liées.

Elles se complètent comme des miroirs. Chacune transmet une parcelle de vie. Ensemble, elles construisent une image sans fin, riche de toutes nos différences.

CENTRE SOCIAL ET MJC INFOS

CENTRE SOCIAL Charente Boëme Charraud

05 45 67 84 38

De Bouches à Oreilles 98

Samedi 10 octobre
à 20 h 30
à la salle polyvalente

Et aussi le vendredi 9 octobre...,

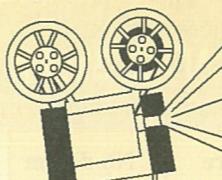
Animations autour des Indiens à l'école maternelle et à l'école élémentaire en journée.

PETITES ANNONCES
CENTRE SOCIAL

L'atelier cuisine du Centre Social recherche une armoire, des pots pour confitures et éventuellement un petit chauffe-eau en état de marche.
Merci.

Expression Théâtrale Adultes :
Suite à la proposition lancée dans la plaquette, 5 personnes se sont montrées intéressées. Ce n'est pas assez pour démarrer.
Venez compléter le groupe.
Contactez-nous au Centre Social 05 45 67 84 38

MJC... MJC... MJC... MJC...

CINEMA... MJC MJC

ARMAGEDDON
avec Bruce Willis
Jeudi 8 octobre 1998
à 20 h 30

AG Assemblée générale
de la
MJC Jules Berry
MJC... MJC...

Vendredi 9 octobre 1998 à 18 h 30
suivi d'un buffet campagnard (inscription nécessaire)
et d'un concert ouvert à tous

CONCERT GRATUIT A LA MJC

VENDREDI 9 OCTOBRE A 21 H : Avec Anis Trio "Des chansons françaises qui swinguent"

En compagnie de ces quatre complices bourrés... d'humour et de talent, embarquez-vous pour un moment pétillant.
Alice BECARD (Chant) - Philippe PARENT (Guitare & chœurs) - Philippe BIROT (Guitare & chœurs) - Jean-Marc PERISSAT (Percussions, accordéon & chœurs)

CRECHE FAMILIALE "Les P'tits Loups"

Les p'tits loups ont repris le chemin de la crèche : de retour chez Nounou ou Tata après les vacances passées avec Papa et Maman, ils sont très heureux de se retrouver en groupe. Bien sûr, toutes les comptines apprises à la crèche sont chantées et écoutées chez les assistantes maternelles, mais quelle joie de les mimer à nouveau tous ensemble : les petites mains tapent, les têtes bougent, les corps se balancent et les yeux observent tout ce qui se passe. Notamment, il est remarqué la présence de nouveaux bébés : Julien et Adèle qui sont très vite entourés.

C'est le moment aussi pour l'équipe de la crèche familiale (les assistantes maternelles et la directrice) d'envisager les activités pour les rencontres prochaines. Au programme, la peinture aux doigts pour que chacun puisse terminer "son" bonhomme, et puis peut-être une promenade automnale dans la campagne monastérienne et ... les idées ne manquent pas : l'éveil, le bien-être des petits enfants, l'information des assistantes maternelles sont toujours à l'ordre du jour.

Si des parents ou futurs parents désirent se renseigner sur le fonctionnement de la crèche familiale de Mouthiers sur Boëme voici les coordonnées de Mme Anne-Marie Martignac, la directrice afin de prendre rendez-vous.

Crèche Familiale "Les P'tits Loups"
55 bis, rue de la Boëme
16440 MOUTHIERS SUR BOËME
05 45 67 84 88

(N'hésitez pas à laisser votre message sur le répondeur.)



SENTIERS DE BOËME : Calendrier des randonnées pédestres - Octobre 98



Toutes les personnes qui souhaitent pratiquer la randonnée (ou plus simplement dit : la marche) peuvent venir se joindre aux membres de Sentiers de Boëme à titre d'essai. Si elles souhaitent continuer, elles pourront, ultérieurement, adhérer à l'association. Voici les premières sorties de la saison 98-99, qui seront suivies de randonnées du dimanche après-midi tous les 15 jours.

Jour	Organisateur	RV à Mouthiers Place de la Gare	Lieu de la randonnée	Point de départ	Heure	Nb de km
Di. 4 oct.	Centre Social	9 h 15	Mouthiers	Nantueillet	9 h 30	5
Di. 11 oct.	D. Lechat	13 h 30	Champagne-Vigny	Eglise	14 h	
S 24 & D 25 oct.		Projet de week-end au Pays Basque				
Di. 25 oct.	Mme Bousseau Mlle Augereau	13 h 30	Mouthiers	Place de la Gare	13 h 45	12
Di. 8 nov.	Jeanine Bregeas	13 h 30	Grassac	Ecole	14 h	13

COMITE DES FETES

Le comité des fêtes tiendra son assemblée générale le

vendredi 23 octobre 1998 à 20 h 30

dans son local face à la bibliothèque municipale.

Nous procéderons : à un bilan moral et financier de l'année 1998, à l'accueil des nouveaux membres si ..., puis à l'élection du nouveau bureau. S'ensuivront les projets de manifestations pour l'année 1999.

Je tiens à rappeler que le comité des fêtes n'a plus aujourd'hui assez de membres pour assurer certaines de ses manifestations. Si ce manque de bénévoles persiste, il est bien évident que ceux qui œuvrent depuis déjà de nombreuses années finiront par abandonner...

Le comité des Fêtes se veut une bande de copains, alors venez nous rejoindre !

Pour tous renseignements, vous pouvez appeler aux numéros suivants :

- M. Serge CAPLOT : 05 45 67 82 09
- M. Didier POUGEARD : 05 45 67 85 19
- M. Dominique REIGNIER : 05 45 67 93 21

ELECTIONS CONSEIL D'ECOLE

Le vendredi 16 octobre au matin, les parents d'élèves sont invités à élire leurs représentants aux conseils d'écoles. Le conseil d'école réunit 3 fois par an parents, enseignants et autres personnes concernées par la vie scolaire. On discute, on propose des améliorations pour l'aménagement de la cour, la cantine, les activités extra-scolaires, ...

Si ces élections sont un droit, c'est aussi un devoir : les parents élus ne sont crédibles que s'ils représentent un nombre significatif de familles.

Le 16 octobre, voter, c'est donner une chance de plus à votre enfant.

Renseignements : Sophie CURMI 05 45 67 88 11

RENDEZ-VOUS POUR LES DROITS DE L'HOMME

Samedi 10 octobre vers 11 h,

Une course cycliste traversera Mouthiers. Elle est organisée par des associations de solidarité internationale et de défense des droits de l'homme pour célébrer d'une manière originale le **50^{ème} ANNIVERSAIRE DES DROITS DE L'HOMME**. Partie de Paris, elle s'arrêtera à Bayonne, ville natale de René Cassin, rédacteur français de cette déclaration.

Le vendredi soir, des animations particulières auront lieu à Angoulême.

Renseignements : ASPAL - Jean-Yves LE TURDU
05 45 67 88 47 ou 05 45 67 88 48 (heure repas)

FNACA

L'Assemblée générale de la section FNACA de Mouthiers aura lieu **le samedi 10 octobre 98** à partir de 10 h à la salle de la Mairie.

TOUR DE GARDE DES MEDECINS POUR LE MOIS D'OCTOBRE

- 4 octobre : Dr CORBEL - Nersac
- ☎ 05 45 90 59 00
- 11 octobre : Dr DELAGE - St Michel
- ☎ 05 45 91 42 25
- 18 octobre : Dr PELLETIER - La Couronne
- ☎ 05 45 67 19 39
- 25 octobre : Dr BOURRIQUEN - St Michel
- ☎ 05 45 91 42 25

SECOURS POPULAIRE

Le local du Secours Populaire, 57, rue de la Boëme, sera ouvert le 1^{er} samedi et le 3^{ème} lundi de chaque mois



OBJETS TROUVÉS

Un trousseau de clés trouvé place de la Gare.

Un trousseau de clés trouvé derrière l'église.

Une partie de pot d'échappement trouvé Chemin de la Croix Ronde.

A réclamer à la Mairie.

ETAT CIVIL

Naissances

- Le 5 septembre : Nathan BRUNERIE

Mariages

- Le 14 août : Jean-Paul MOULINIER et Marie-Ange MEURVILLE
- Le 29 août : Sébastien BOUDEAU et Corinne AGARD
- Le 5 septembre : Sylvain GUILLAUT et Christine MIGNERAT
- Le 5 septembre : Olivier GARRAUD et Valérie CROUZAT

Sur votre agenda...

• OCTOBRE

- 1 : Don du sang à Mouthiers
- 3 : Tournoi d'échecs
- 9 : AG de la MJC - Concert de Jazz
- 10 : Soirée Contes à la salle polyvalente
- 10 : Passage de la Course pour les Droits de l'Homme
- 10 et 11 : Frairie des Vendanges
- 17 : Loto ADMR
- 21 : 20 ans de l'ASPAL
- 23 : AG du Comité des Fêtes
- 31 : Soirée Halloween

• NOVEMBRE

- 7 : Dîner dansant
- 11 : Commémoration du 11 novembre (voir ci-contre)
- 29 : Bourse aux jouets



SOIREE HALLOWEEN

Si des personnes sont intéressées, merci de nous contacter.
C. LARPE 05 45 67 80 74 OU A. LARRIVE 05 45 67 84 38

INFO ... INFO ... INFO ... INFO ... INFO ...

La chasse est ouverte depuis le 13 septembre 1998. Un trop grand nombre de chevreuils a été recensé par rapport à la superficie du territoire. Cette surpopulation peut entraîner des problèmes, pour les cultures, mais aussi pour les usagers de la route.

Les organisateurs de chasse de Mouthiers, sont autorisés par la fédération départementale des chasseurs de la Charente à éliminer un certain nombre de ces cervidés.

Au cours de la saison, plusieurs chasses seront donc organisées, chasseurs et chiens seront amenés parfois à traverser la route. Pour votre sécurité et la leur, des panneaux "Chasse en cours" seront placés sur le bord de la chaussée pour vous prévenir du danger.

Merci de votre compréhension.

La Société de Chasse

*Le prochain
bulletin*

Il paraîtra début novembre. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 octobre. Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dûs à d'éventuels retards de parution.

ARMISTICE 11 NOVEMBRE 1918

80^{ème} anniversaire

Notre collectivité commémore chaque année **l'armistice du 11 Novembre 1918**. Nous voudrions cette année mettre un accent tout particulier sur cette manifestation puisqu'il s'agit du 80^{ème} anniversaire.

La préparation de cette journée se fait en collaboration avec la MJC JULES BERRY. La remise de gerbe au monument aux morts est prévue à 11 h.

Au cours de cette cérémonie, nous procéderons à la lecture de textes ou poèmes relatifs à cette période de la grande guerre 1914/1918.

Alain PORTE prépare une exposition qui restera visible du 11 au 22 Novembre dans la salle habituelle. Nous aimerions compléter cette exposition par des souvenirs (objets, courriers etc...) se rapportant à cette période et à ce qu'elle a pu entraîner au sein des familles. Si vous êtes détenteurs de telles choses, et si vous voulez bien nous les confier pour la durée de l'exposition, nous vous en serions très reconnaissants.

LE PLUS GRAND SOIN SERA BIEN EVIDEMMENT APORTE AUX BIENS CONFIES.

Le vernissage de l'exposition aura lieu juste après le dépôt de gerbe, soit aux environs de 11 h 30, suivi du verre de l'amitié.

La journée sera clôturée par la projection d'un film à 18 h à la MJC : "**J'ACCUSE**" de Abel GANCE.



COURRIER DES LECTEURS

Les contributions des lecteurs devront être adressées avant chaque 20 du mois pour une publication dans le bulletin du mois suivant.

Pour celui de novembre, il conviendra donc de faire parvenir vos courriers au SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE avant le 20 octobre.

A bientôt pour vous lire.